Publication du guide pratique du CDOS 86 : « Le mécénat sportif »

Dans le but de **développer les relations entre les associations sportives et le secteur marchand**, le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Vienne s'est attaché à produire un document à la fois simple et complet pour permettre aux dirigeants sportifs d'envisager une nouvelle forme de partenariat avec les entreprises. Après plus d'un an de travail minutieux sur la rédaction d'**une « recette » pour faire du mécénat dans le sport**, notamment pour de petites structures (associations comme entreprises), le CDOS est aujourd'hui en mesure de diffuser ce document. Précurseur au niveau national et conscient de **l'enjeu économique** non négligeable de l'utilisation de cette loi pour notre domaine associatif, le CDOS 86 pense que ce livret est une nouvelle occasion de faire reconnaître le sport comme un acteur incontournable de « l'intérêt général ». La pérennisation des activités, voire des emplois dans notre secteur, est un travail quotidien pour lequel le CDOS souhaite aujourd'hui œuvrer davantage, en communiquant largement sur **cette autre source de financement**.

1/ Un véritable mode d'emploi à destination des dirigeants sportifs !

Edité à 2000 exemplaires et distribué à l'ensemble des présidents de clubs et de comités, cet outil a été rédigé avec le souci permanent de guider les acteurs sportifs vers la réalisation de nouveaux partenariats avec les entreprises locales. En répondant aux principales questions sur le sujet à travers une lecture claire, illustrée, **ponctuée d'exemples et d'outils mis à disposition**, ce guide pratique se veut avant tout **utile**. De plus et pour être tout à fait opérationnelle, la seconde partie du document est consacré au mécénat des personnes physiques, ou l'utilisation d'un texte de loi qui permet concrètement une valorisation du bénévolat.

2/ Un support plus technique pour les responsables d'entreprises !



Afin de ne pas alourdir le premier document et pour rester efficace auprès des lecteurs, un deuxième travail a dû être réalisé. En effet, conscient de la difficulté de convaincre **les chefs d'entreprises qui connaissent peu ou pas ce système de partenariat**, le CDOS 86, s'appuyant sur les compétences d'experts en fiscalité, a fait le choix de rédiger un guide à destination des entreprises sollicitées par les acteurs sportifs. Ainsi 5000 exemplaires de cet encart (au format légèrement plus petit pour se glisser dans le premier) accompagneront le livret des associations. Les dirigeants auront alors la possibilité de laisser cet ouvrage aux entreprises pour qu'elles s'approprient le fonctionnement du mécénat. Le discours de ce guide est différent car s'adressant au secteur marchand. Il a pour objectif de donner aux entreprises les modalités techniques pour s'engager avec une association sportive. En fonction du type de société, 3 simulations financières permettent même de comparer les avantages financiers du mécénat par rapport au sponsoring.

La sortie du guide pratique sur le mécénat sportif en 3 étapes :

1. Chaque association sportive de la Vienne recevra début 2006 un exemplaire du document avec deux encarts « entreprise » destiné aux futurs mécènes.

2. Le lancement officiel du guide aura lieu le

   vendredi 10 février 2006 à 18h30 à l'Atelier
   10, rue du Clos-Marchand
   Grand Large
   à Poitiers

   au cours de l'Assemblée Générale du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Vienne, en présence des 54 Comités Départementaux, de la DRDJS de Poitiers et du Conseil Général.

3. Des séances d' « information / formation » sur le thème du mécénat sportif seront proposées tout au long de l'année et sur l'ensemble du territoire départemental dans l'objectif d'animer ce livret et de créer une véritable dynamique autour de cette thématique.

Le CDOS reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Contacts :

M. Arnaud SAUROIS
CDOS 86
Maison des Sports
Château de Boivre
86580 VOUNEUIL /S BIARD
Tel : 05 49 36 11 90
Fax : 05 49 36 11 91
e-mail : vienne@franceolympique.com
web : http://vienne.france olympique.com